conduite. Avec quel soin vous vous appliquiez à faire vôtre la pensée des Evêques, même si elle ne correspondaît pas en tous points à la vôtre, afin de n'être dans vos négociations que son interprète fidèle. Que de fois vous avez servi l'Eglise de France jusqu'à courir le risque de vous compromettre

'pour elle! Cela nous ne pouvons pas l'oublier.

Parmi les Institutions dont le Clergé de France vous sera redevable, permettez-moi de ne m'arrêter qu'à la dernière, la Mutuelle Saint-Martin. Vous avez obtenu que nos prêtres, dont la pauvreté ne permettait de les classer dans aucune des catégories de la Sécurité Sociale, soient cependant, au moyen de cette Mutuelle, légalement assurés contre les risques de la maladie. Vous en avez élaboré les statuts, et déjà elle a commencé de faire sentir son action bienfaisante. Quelle meilleure preuve donnerais-je à votre clergé d'Angers de la solitude de leur Pasteur pour ses prêtres que cette création inspirée par votre dévouement à tous les prêtres de France?

* *

Lorsque les Apôtres eurent jadis à combler le premier vide survenu dans le Collège Apostolique, ils ne voulurent choisir que parmi ceux qui les avaient accompagnés tout le temps que Jésus avait été parmi eux, depuis le baptême de Jean jusqu'à l'Ascension, afin, dirent-ils, « qu'il devienne avec nous témoin de sa Résurrection ». L'Eglise vous a choisi de même parmi ceux qui ont èté de près mêlés à sa vie durant ces dernières années. Nul ne connaît mieux que vous ses aspirations et ses efforts. Nul n'est mieux préparé par ses qualités personnelles et son expérience à être son témoin devant les hommes. Cependant cela ne serait rien encore si vous n'aviez reçu ce matin la grâce de l'Episcopat. L'œuvre que vous avez à faire n'est pas humaine, elle est divine. Quand les Apôtres eurent élu saint Mathias, ils lui imposèrent les mains. C'est ainsi que vous-même vous avez vu s'étendre jusqu'à vous, dans la splendide cérémonie de votre Sacre, ce geste par lequel ceux qui ont recu d'abord tous les pouvoirs divins des mains du Seigneur Jésus, ont commencé de le transmettre à leurs successeurs. Qu'il est grand notre Episcopat Catholique transmis sans interruption, comme un héritage sacré, depuis le Christ jusqu'à nous, par l'imposition des mains des Evêques! C'est lui qui donne à notre faiblesse et même à nos aptitudes la grâce et la force de coopérer efficacement à l'œuvre divine du salut du monde.

Notre vœu, c'est que ce don fructifie en vous au centuple, pour le plus

grand bien de l'Eglise et de votre beau diocèse d'Angers.

Église Cathédrale

Le mardi 15 août, fête de l'Assomption. A 9 h. 40, Prime et Tierce. A 10 heures, grand'messe chantée par Mgr le Vicaire Capitulaire. A 4 heures, vêpres chantées par Mgr le Vicaire Capitulaire. Elles seront suivies de la procession traditionnelle.



La Sainte Vierge, sous le titre de l'Assomption, a été choisie comme principale patronne, auprès de Dieu, de toute la France. Le 15 août prochain, nous nous efforcerons de mériter par nos prières confiantes, par notre assistance à la procession traditionnelle, que Marie, Reine de France, trésorière de toutes les grâces divines, continue de protéger notre cher pays qui lui a été si souvent consacré.